

Vannes

Le « Pass'Avel » trop branché pour le golfe du Morbihan ?



DANS LES DESSOUS DU « PASS'AVEL », JÉRÔME MORVERAND DÉVOILE L'UN DES DEUX ARBRES D'HÉLICE. CHACUN EST ANIMÉ PAR DEUX MOTEURS ÉLECTRIQUES DE 10 KW.

○

Catherine Lozac'h

?Depuis sa mise en service le 4 juillet, le « Pass'Avel », navette à voile et moteur électrique du Passeur des îles, est l'attraction du golfe du Morbihan. Mais faute de borne de recharge, il utilise encore du gazole. Trop branché pour le plan d'eau ?

« Les gens nous posent plein de questions sur le bateau ! », se réjouit Jérôme Morverand, l'un des trois cogérants de la compagnie maritime Le Passeur des îles, propriétaire du « Pass'Avel ».

Le marin est très transparent sur la situation de la nouvelle navette Port-Navalo-?Locmariaquer : « C'est un bateau écolo qui fonctionne à la voile, au moteur électrique... et au gazole ».

En plus de son grand génois et de ses quatre moteurs électriques de 10 kW, le « Pass'Avel?» dispose, en effet, d'un petit groupe électrogène à gazole. Une obligation de sécurité pour le bateau à passagers, en cas de pétrole et de batterie déchargée. Mais au lieu d'être un filet de sécurité, ce groupe est pour l'instant la solution de recharge des deux batteries de 40 kW. Un brin décevant, alors que **l'expérience à bord séduit**.

Discussion en cours

« Le bateau, ça dépend de nous. L'infrastructure à terre, non. On ne peut pas faire tout tous seuls », pose Jérôme Morverand. L'entreprise, en discussion avec la mairie d'Arzon dès le lancement du projet en 2021, poursuit le dialogue avec la Compagnie des ports du Morbihan, gestionnaire de Port-Navalo depuis le 1^{er} janvier. L'armateur local a bien expérimenté l'usage d'une des bornes 32 Ampères du Crouesty?. Encore faut-il trouver une place pour cette opération qui nécessite une nuit. Et que les courants, forts entre Port-Navalo et Le Crouesty, soient dans le bon sens pour ne pas entamer sa recharge. « L'idéal serait une borne rapide à Port-Navalo accessible pendant notre interruption de service entre 13 h et 14 h ».

Techniquement, deux solutions sont possibles : une bouée électrifiée ou une borne sur ponton. La première, individuelle, est estimée à 150 000 € par l'armateur. La seconde, sans doute au-delà des 200 000 €. « On espère avoir une solution l'été prochain. Si possible collective, pour que ça profite à tout le monde », glisse Jérôme Morverand.

Alors trop branché le « Pass'Avel ? » « On est un petit peu en avance. Mais si tout se passe bien cet été, on prouve qu'un bateau électrique et à voile fonctionne sur un plan d'eau. Le démonstrateur, **presque 100 % fait en Morbihan**, sera là ».? C'était l'objectif affiché par l'entreprise d'Arzon **au lancement du projet**. ? « On n'a pas envie de faire semblant, il faut que ça ait du sens », insistait alors Henri Louis, l'un des trois associés.

Beaucoup moins de gazole

Déjà, le bilan est positif côté décarbonation. « Les deux hélices dessinées par Matthieu Michou de Watt & Sea rendent le bateau le plus sobre possible en énergie », détaille Jérôme Morverand. Le « Pass'Avel » tirant avec modération sur ses batteries, le besoin de recharge est limité. « On consomme trois à quatre fois moins de gazole que l'an dernier avec notre bateau à moteur thermique », compare l'entrepreneur. Il ne lui reste qu'à être totalement en prise avec son environnement.